



## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES (LES « ACTIONNAIRES ») DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 5 AVRIL 2022**

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque (l'« **Assemblée** ») a eu lieu le mardi 5 avril 2022, à partir de 9 h 30, aux bureaux de la Banque à Montréal et par le biais d'une webdiffusion audio en direct.

M. Michael Mueller, président du conseil d'administration, a présidé l'Assemblée et Mme Bindu Cudjoe, chef des affaires juridiques et secrétaire corporative, assurait la fonction de secrétaire de l'Assemblée.

### **NOMINATION DES SCRUTATEURS ET ATTESTATION DE QUORUM**

Le président déclare l'ouverture de l'Assemblée et désigne Mmes Martine Gauthier et Gale Demick, de Services aux investisseurs Computershare inc., à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Le président constate que le quorum est atteint et, un avis de convocation en bonne et due forme ayant été envoyé, l'Assemblée est reconnue comme étant légalement constituée pour traiter les points à l'ordre du jour.

### **POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

#### États financiers et rapport de l'auditeur

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été envoyés aux actionnaires par la poste, sont présentés à l'Assemblée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'est soumis à l'Assemblée pour ce point.

#### Élection des administrateurs

Une résolution visant à élire les administrateurs, telle qu'énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

#### Nomination de l'auditeur

Une résolution visant à nommer le cabinet comptable Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme auditeur de la Banque pour l'année à venir est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

#### Modification du régime d'options d'achat d'actions de la Banque

Une résolution modifiant le régime d'options d'achat d'actions de la Banque, telle que présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

#### Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction

Une résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres visés de la haute direction, telle qu'elle est énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet la proposition au vote.

## PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES

Le président annonce onze propositions d'actionnaires soumises par le MÉDAC, telles que présentées à l'annexe A de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction, en précisant qu'à la suite de discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne pas soumettre cinq des onze propositions au vote des actionnaires. Un représentant du MÉDAC s'adresse à l'Assemblée au sujet des propositions devant faire l'objet d'un vote. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'étant soumis à l'Assemblée, le président soumet les propositions au vote.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion ne sont soumis à l'Assemblée.

## RÉSULTATS DES VOTES

Le président annonce les résultats préliminaires des votes tels que consignés dans le rapport des scrutateurs. Les porteurs de 18 176 691 actions ordinaires participent à l'Assemblée ou sont représentés par des fondés de pouvoir, ce qui représente 42,00 % des actions ordinaires avec droit de vote.

Les onze candidats désignés dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction ont été élus par un pourcentage de voix favorables de 93,25 % à 99,29 %.

Les propositions concernant la nomination de l'auditeur et l'approbation de la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées, tandis que les propositions d'actionnaires ont été rejetées. Les résultats sont indiqués dans le tableau ci-après :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	%	%	%
Nomination de l'auditeur	89,10	S.O.	10,90
Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction	88,00	12,00	S.O.
Modification du régime d'options d'achat d'actions de la Banque	88,66	11,34	S.O.
Proposition d'actionnaires 1) <i>Représentation formelle des employés dans les prises de décision stratégiques</i>	2,98	94,56	2,46
Proposition d'actionnaires 3) <i>Devenir une société « d'intérêt social »</i>	5,87	91,90	2,23
Proposition d'actionnaires 7) - <i>Le français, langue officielle</i>	1,90	96,24	1,86
Proposition d'actionnaires 9) - <i>Économie circulaire</i>	14,05	83,91	2,04
Proposition d'actionnaires 10) - <i>Votes d'abstention contre des administrateurs</i>	1,96	96,19	1,85
Proposition d'actionnaires 11) - <i>Raison d'être</i>	5,55	92,57	1,88

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires, puis demande une proposition de levée de l'assemblée. Sur proposition dûment faite et appuyée, le président déclare la levée de l'Assemblée.

(s) Michael Mueller  
Président

(s) Bindu Cudjoe  
Secrétaire